



**ÉCOLE  
SUPÉRIEURE  
DE PRAXIS  
SOCIALE**



**SE FORMER**

**ASSISTANT \_E  
DE SERVICE SOCIAL**

L'assistant de service social accompagne de façon individuelle ou collective des personnes et des familles en vue d'améliorer leurs conditions de vie en proposant une approche globale de la situation et en favorisant l'autonomie des personnes concernées.

Les champs d'intervention des assistants de service social sont diversifiés : l'accès aux droits et aux soins, l'insertion, la protection de l'enfance, la dépendance, les addictions, etc.

# Diplôme d'État d'assistant de service social Niveau II - Grade Licence

## DURÉE DE LA FORMATION

3 ans répartis en 6 semestres soit 180 crédits ECTS.  
En voie directe ou par apprentissage. Possibilité de parcours individualisé.

## CONTENU DE LA FORMATION

La formation est organisée en 4 domaines de formation :

- DF1** Intervention professionnelle en travail social
- DF2** Analyse des questions sociales de l'intervention professionnelle en travail social
- DF3** Communication professionnelle en travail social
- DF4** Dynamiques interinstitutionnelles, partenariats et réseaux

- › 1740 heures en centre de formation
  - › 1820 heures de stage
- Possibilités de mobilités internationales comme Erasmus+, etc.

## CONDITIONS D'INSCRIPTION

Les candidats doivent remplir l'une des conditions suivantes :

- › Être titulaire du baccalauréat.
- › Être titulaire d'un diplôme, certificat ou titre homologué ou inscrit au Répertoire National des Certifications Professionnelles - RNCP - de niveau IV minimum.
- › Bénéficier d'une validation de leurs études, de leurs expériences professionnelles ou de leurs acquis personnels, en application de l'article L. 613-5 du code de l'éducation.

## MODALITÉS D'INSCRIPTION

- › Les lycéens en terminale et les étudiants qui souhaitent suivre la formation sont invités à s'inscrire via la plateforme Parcoursup.
- › Les demandeurs d'emploi et les salariés en reconversion professionnelle doivent s'inscrire directement sur le site internet.

## MODALITÉS D'ADMISSION

Recevabilité du dossier de candidature et entretien individuel.  
Coût de l'épreuve orale : 150€ (sous réserve de modifications).  
Pour les démarches d'inscription, consultez le site internet [www.praxis.alsace](http://www.praxis.alsace)  
Pour toute information complémentaire, adressez un mail à [admissions@praxis.alsace](mailto:admissions@praxis.alsace)

